



DATE DE PUBLICATION : 31 août 2026

Le directeur départemental du Pas-de-Calais

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Pas-de-Calais à la directrice déléguée de l'antenne économique de Boulogne-sur-Mer

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à M. Gilles MARY le 31 août 2026 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Laetitia AMBLARD, directrice déléguée de l'antenne économique de Boulogne-sur-Mer et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Mimoun EL KOUBAI, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de l'antenne économique de Boulogne-sur-Mer.

Mme Laetitia AMBLARD et M. Mimoun EL KOUBAI reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'antenne économique Boulogne-sur-Mer, selon les grilles de délégation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Arras, le 31 août 2026

Gilles MARY